



27 % d'écart salarial ce n'est plus possible !

10 propositions pour l'égalité professionnelle

Les femmes sont plus diplômées que les hommes, six lois successives ont affirmé le principe de l'égalité salariale, il y a pourtant toujours 27% d'écart salarial entre les femmes et les hommes. Cette situation est notamment liée au blocage du Medef qui refuse de négocier pour l'égalité professionnelle. Cette discrimination ne peut plus durer !

Alors qu'une loi sur le sujet va être présentée à l'Assemblée nationale en janvier, la CGT fait 10 propositions pour faire de l'égalité enfin une réalité !

- 1- Reconnaître financièrement les métiers à prédominance féminine**, parce qu'il n'est pas normal qu'une sage femme gagne en moyenne 2100€/mois, une institutrice 1900€, contre 3400€ pour un ingénieur alors qu'ils ont le même niveau de qualification. Le droit doit être appliqué, «un salaire égal, pour un travail de valeur égale»!
- 2- Sanctionner les entreprises qui discriminent** et les obliger à négocier pour assurer l'égalité professionnelle
- 3- Limiter les temps partiels**, qui sont à 80% exercés par des femmes, garantir un minimum de 24h par semaine, la majoration de la rémunération des heures supplémentaires, l'accès aux droits sociaux...
- 4- Instaurer une action de groupe contre les discriminations**, pour permettre aux organisations syndi-

cales d'aller en justice au nom de tous les salariés victimes d'une même discrimination et d'obtenir réparation

- 5- Former** l'ensemble des managers et des représentants du personnel sur l'égalité professionnelle
- 6- Mieux partager les congés parentaux**, et augmenter considérablement les places en crèche et à l'école maternelle
- 7- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles** au travail et protéger les femmes victimes de violence
- 8 - Garantir une prise en compte des risques professionnels et de la pénibilité** des métiers à prédominance féminine
- 9- Garantir une articulation vie privée/vie professionnelle**, encadrer les forfaits jours, limiter le travail en horaires décalés ou le dimanche
- 10- Renforcer la présence des femmes** dans les institutions représentatives du personnel

L'égalité est une priorité : ce droit fondamental de notre constitution doit être effectif. Exigeons avec la CGT de renforcer le droit pour en finir avec les discriminations envers les femmes !

Retrouvez l'intégralité de nos propositions sur www.cgt.fr

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus fort.

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Âge : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**